

Communiqué de presse

Page d'erreur (404)

Granges (SO), le 29 mars 2019

L'atlas des vents 2016 a disparu du site de l'Office fédéral de l'énergie OFEN. Début février, l'OFEN a publié l'Atlas des vents 2019, affirmant que « Par rapport à l'édition 2016, l'Atlas des vents 2019 affiche des vitesses du vent légèrement inférieures dans la plupart des régions ». Un document de SuisseEnergie sur le même sujet révèle cependant le caractère explosif du nouvel atlas des vents. Les valeurs du vent de l'édition précédente étaient délibérément élevées pour remporter le vote sur la nouvelle loi sur l'énergie le 21 mai 2017.

Le communiqué de presse de l'OFEN du 7 février 2019 donne l'impression que les différences sont mineures et uniformément réparties dans tout le pays. Cependant, si l'on consulte le rapport publié sur mandat de l'OFEN le 28 novembre 2018 par SuisseEnergie sur la mise à jour de l'Atlas des vents de 2016 (« Analyse du potentiel de vent pour l'Atlas des vents – valeurs moyennes annuelles »), une image différente se dégage.

Dans la plupart des régions, la vitesse du vent est inférieure de 0,5 m/s à celle de l'Atlas des vents 2016. Dans les cantons de Thurgovie et de Vaud, où les projets éoliens sont nombreux, les vitesses du vent sont cependant « nettement inférieures » (citation). Il en va de même dans le sud du canton de St-Gall, dans le nord des Grisons, dans l'ouest du Valais et dans des parties du canton de Neuchâtel (p. 24).

« On savait que les valeurs de l'Atlas des vents 2016 étaient trop élevées dans ces régions. (...). Les vitesses excessives du vent de l'atlas 2016 ont été corrigées à la baisse dans la mise à jour. Pour des raisons de confidentialité, aucune carte des différences n'est affichée », peut-on lire dans le rapport de SuisseEnergie, réalisé sur mandat de l'OFEN.

La protection des données est désormais invoquée pour justifier la disparition de l'Atlas des vents 2016. Il s'agit ni plus ni moins de cacher à la population que les valeurs de l'atlas 2016 étaient délibérément élevées pour donner une image trompeuse du potentiel de l'énergie éolienne en Suisse.

Des différences de 0,5 m/s ou plus peuvent sembler minimes. Elles sont cependant déterminantes pour évaluer le potentiel de l'énergie éolienne et son rendement : la production d'électricité d'une éolienne diminue au cube de la baisse de vitesse du vent. Si un projet éolien était prévu initialement avec des valeurs moyennes annuelles de vent de 5,5 à 6,0 m/s et une production électrique de 166 à 216 GWh, le même projet avec 5,0 à 5,5 m/s ne produirait que 125 à 166 GWh. La production serait ainsi réduite de 25%. Certains projets voient même leur prévision de production chuter de 50%.

Le nouvel Atlas des vents 2019 contient encore de très grandes incertitudes. Dans le Jura et les contreforts des Alpes, la variation est de +/- 0,5 m/s, sur le Plateau central de 0,7 m/s, et même de 1,3 m/s dans la région alpine.

Lorsque des divergences présentées par l'OFEN comme étant mineures entraînent de telles conséquences, plusieurs questions se posent :

- Comment expliquer les différences des valeurs officielles du vent entre 2004 et 2019 ?
- Pourquoi l'Atlas des vents 2016 a-t-il disparu du site internet de l'OFEN, empêchant toute comparaison avec l'Atlas des vents 2019?
- Pourquoi a-t-on « convenu de garder secrets les emplacements des statistiques de vent utilisées » (citation, p. 14) ?
- Pourquoi la population suisse ne peut-elle pas savoir où se situent les différences marquantes ?

Toute personne, en tant que contribuable, consommatrice d'électricité ou même riveraine d'un projet de parc éolien, est affectée par les conséquences des différentes mesures du vent et a le droit à un accès à l'information en vertu du principe de transparence.

Contact: Michel Fior, secrétaire général, 079 898 11 55, michel.fior@paysage-libre.ch